
Don du comité de surveillance de Neuvic (Corrèze) qui annonce le fruits d'une suscription pour des linges et d'autres objets, lors de la séance du 30 ventôse an II (20 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Don du comité de surveillance de Neuvic (Corrèze) qui annonce le fruits d'une suscription pour des linges et d'autres objets, lors de la séance du 30 ventôse an II (20 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 691;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_31541_t1_0691_0000_17

Fichier pdf généré le 23/01/2023

15

Le citoyen Mauclair fait passer un récépissé, d'où il résulte qu'il a déposé à la trésorerie nationale une somme de 518 liv., pour être employée à fournir des secours aux veuves et orphelins des défenseurs de la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

16

La société populaire de Montaigne, département du Puy-de-Dôme, rejette avec indignation la paix que semblent nous proposer nos ennemis. Infâmes despotes, vils esclaves, s'écrie-t-elle, c'est à des républicains, c'est à vos vainqueurs que vous osez faire ces insolentes propositions! Quoi! la tyrannie triompheroit de la liberté! le vice étoufferoit la vertu! Nous, accepter une paix infamante! une paix dont le but est de renverser la République et de nous replonger dans les fers! nous républicains, traiter avec des tyrans, des traîtres, des émigrés! nous, effacer, par un lâche traité, trois ans de gloire et de victoires.

A ces idées, notre sang s'allume dans nos veines, nos âmes se soulèvent, nos cœurs se révoltent. Loin de nous une paix dont les funestes effets seroient de courber la fierté républicaine sous l'insolent despotisme! loin de nous les insinuations perfides de ces philanthropes politiques qui en vantent déjà les avantages! Il nous la faut, la paix, mais il faut qu'elle soit fondée sur des bases inébranlables; il faut qu'elle soit un monument sacré que sachent respecter les tyrans, les esclaves, les fanatiques; il faut, en un mot, qu'elle soit le fondement, non seulement de notre félicité, mais encore de celle du genre humain. Prenons une attitude fière; que le tableau imposant de nos armes fasse trembler nos ennemis! Des hommes libres, des bouches à feu, des armes, des poudres, du salpêtre, des chevaux et des munitions, voilà la réponse que nous avons à faire aux propositions des tyrans coalisés contre notre liberté.

Elle invite la Convention à rester à son poste, et annonce qu'elle envoie au district de Riom cent chemises, douze paires de draps, six paires de souliers et 150 liv. en assignats.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

17

La société des amis de la liberté et de l'égalité, séante à Bergerac, département de la Dordogne, invite la Convention à rester à son poste, et la prévient que le citoyen Friscarode, l'un de ses membres, qu'elle a armé et équipé en cavalier, vient de partir pour Auch. A cette adresse est joint l'état des dons patriotiques

(1) P.V., XXXIII, 449.

(2) P.V., XXXIII, 449. Bⁱⁿ, 30 vent. (1^{er} suppl^t) ; M.U., XXXVIII, 8 ; C. Eg., n° 580.

qu'elle vient d'expédier pour Bayonne et Rochefort. Les premiers consistent en 424 chemises, 19 draps de lit, 12 mouchoirs, 88 paires de bas, 120 paquets de charpie, et six paires de souliers. Ceux envoyés à Rochefort, sont : 18 draps de lit, 44 paquets de charpie, 142 livres de compresses, 12 paquets de bandes et 14 vieilles chemises, propres à faire des compresses.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

18

Le comité de surveillance de Neuvic, district d'Ussel, département de la Corrèze, annonce que la souscription ouverte dans son arrondissement, pour des linges et autres objets, a fourni 50 chemises, 16 paires de bas, 15 livres de charpie, faits par les citoyennes, une giberne, et 30 liv. en assignats; ces dons ont été envoyés au district.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

19

La société républicaine et régénérée de Reims applaudit aux mesures sages et vigoureuses qu'a prises la Convention. « Encore une fois, dit-elle, vous venez de sauver la patrie, en découvrant un complot perfide que des scélérats, couverts du manteau du patriotisme, tramoient sourdement contre la liberté. Que tous les traîtres tremblent! les sociétés populaires les surveillent ». Elle déclare que les comités de salut public et de sûreté générale n'ont pas cessé de bien mériter de la patrie (3).

Mention honorable, insertion au bulletin.

20

Guerre aux tyrans! paix aux chaumières! liberté ou la mort! tel est le vœu qu'exprime la commune révolutionnaire de Darnetal, district de Rouen; elle invite la Convention à consolider son ouvrage et à rester ferme à son poste. « La terreur, dit-elle, à l'ordre du jour, a été le signal de la victoire; qu'elle fasse encore pâlir les conspirateurs! Portez toujours un œil vigilant sur les perfides manœuvres des despotes; nous surveillerons les traîtres de l'intérieur, nous ferons respecter les lois, et nous déjouerons les complots perfides des intrigans. »

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

(1) P.V., XXXIII, 450.

(2) P.V., XXXIII, 450.

(3) P.V., XXXIII, 450-51. Original daté du 28 vent. et signé : GIROUX, PONSARD (présid.), NOËL (secrét.), FRESSENCOURT, VILLIOT, DUCHESNE, SIMON, membres du C. de Corresp. (C 295, pl. 996, p. 17). Extraits dans Bⁱⁿ, 30 vent.; J. Sablier, n° 1209; M.U., XXXVIII, 29.

(4) P.V., XXXIII, 451. Bⁱⁿ, 30 vent. (1^{er} suppl^t).